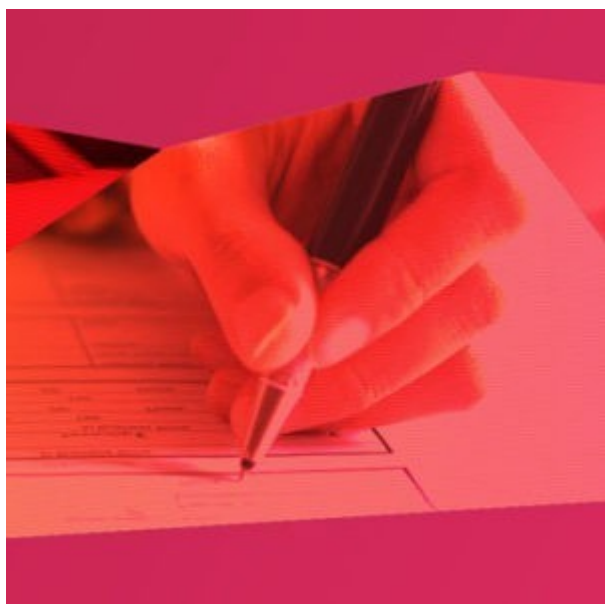


Publié le 5 juin 2020

Les dirigeants d'Epl se projettent sur l'après-crise

La Fédération des élus des Entreprises publiques locales a dès le mois de mars mis en place différents dispositifs de recueil d'informations sur la situation des Sociétés d'économie mixte (Sem), des Sociétés publiques locales (Spl) et des Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) face à la crise économique et sanitaire. D'un secteur à l'autre, la confiance oscille mais l'optimisme domine.



Il ressort de ces différents dispositifs d'enquête un **sentiment de confiance en la pérennité de leur entreprise** partagé par une majorité de dirigeants d'Epl. Les conséquences de la crise économique et sanitaire ne sont toutefois pas les mêmes selon les différents domaines d'activité, notamment dans celui du tourisme, de la culture et des loisirs dans lequel l'inquiétude est de mise.

La quasi-totalité des dirigeants d'Epl déclare subir les conséquences de la crise sanitaire

Les dirigeants d'Epl s'accordent sur le haut niveau d'incidence de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de leurs sociétés. Trois quarts d'entre eux déclarent qu'elle a eu une incidence forte, tandis que les autres évoquent une incidence plus modérée. **La crise sanitaire est sans surprise en première position dans la hiérarchie des déterminants de l'activité des Epl cette année.** Elle l'est particulièrement dans le secteur du tourisme, de la culture et des loisirs, dans lequel pas une seule société n'aura été épargnée. Ces incidences auront nécessairement des conséquences

économiques qui ne pourront être rattrapées en 2020. La moitié des dirigeants anticipent un chiffre d'affaires pour l'année 2020 inférieur à celui de 2019 et un quart envisage un volume d'activité équivalent. A titre de comparaison, ils n'étaient respectivement qu'un cinquième à pronostiquer une année 2019 moins favorable à l'année 2018 lors de l'interrogation précédente.

Le recours au dispositif de chômage partiel a été majoritaire parmi les Epl

Face à la crise économique et sanitaire, les réponses de la part des Epl ont été multiples. **Elles se sont néanmoins principalement appuyées sur les provisions et des réserves qu'elles s'étaient constituées depuis plusieurs années chaque fois que cela était possible.** Elles se sont dès lors peu servies des parachutes mis à disposition par les différentes institutions publiques pendant cette période de crise. Certes, le recours au dispositif de chômage partiel, qui peut être rétroactif, a concerné ou va concerner plus d'une Epl sur deux, tandis que la non-application des pénalités de retards dans le cadre des marchés publics d'Etat ou des collectivités territoriales a été ou va être demandée par nombre d'entre elles. Mais le recours aux autres solutions sera plus résiduel. 10 % environ des dirigeants d'Epl ont par exemple déclaré avoir sollicité un prêt garanti par l'Etat, alors qu'une proportion comparable l'envisage. **Dans le même temps, les Epl n'ont pas prévu de solliciter les collectivités territoriales et leurs autres actionnaires dans l'immédiat.** Après avoir augmenté massivement leur capitalisation au cours des dernières années – jusqu'à la doubler au total – moins de 20 % d'entre elles envisagent une recapitalisation et près d'un dixième évoque la possibilité d'une avance en compte courant.

La majorité des dirigeants demeurent confiants quant à leurs capacités à rebondir

S'agissant de leurs perspectives à moyen terme, **les dirigeants d'Epl paraissent plutôt optimistes.** S'ils partagent quasi-unanimement des inquiétudes concernant la situation nationale dans les six prochains mois, ils sont une majorité à avoir confiance concernant les perspectives de leur entreprise. **Avec une exception de taille dans le cas des dirigeants de sociétés intervenant dans le tourisme, la culture et les loisirs qui manifestent peu de confiance et restent mobilisés afin de pouvoir bénéficier des mesures du plan d'urgence engagé par les pouvoirs publics.** Les dirigeants d'Epl semblent compter sur l'exercice 2021 pour rebondir. Plus de la moitié d'entre eux envisagent un chiffre d'affaires en 2021 supérieur à celui de 2020. Ils semblent finalement avoir abordé la crise économique et sanitaire à la fois avec fatalité quant aux conséquences à subir, et confiance quant à la capacité de leurs sociétés à jouer un rôle moteur dans la reprise et à consolider leur progression à l'avenir. **La réalité et l'intensité de cette reprise économique restent toutefois les conditions *sine qua non* de la perpétuation de la bonne santé des Epl.**

Par Esteban PRATVIEL